



édito

Quand nos aînés font la fête, la salle polyvalente bruisse des airs de musique, du brouhaha des conversations et des bruits de fourchettes qui s'activent : temps de rencontre et de plaisir partagé, symbole qu'il fait bon vivre dans notre village, à tout âge.

Au fil des pages de ce journal vous découvrirez bien d'autres rendez-vous ouverts à tous auxquels nous invitent nos dynamiques associations : l'élection de Miss Marssac, le

3 Avril, le premier salon d'expression libre de Marssac, les 10 et 11 avril, les grandes fêtes du 7, 8 et 9 mai, la traditionnelle course de Run and Byke de Marssac, le 23 mai... et d'autres moments encore que je vous invite à partager sans modération.

Autre rendez-vous que nous donne l'actualité de la Démocratie, l'élection des conseillers régionaux, le 14 mars prochain. C'est un scrutin important dans ces temps de transfert de compétences et je ne peux qu'inciter tous les Marssacoises et Marssacois à se déplacer et à voter ce jour là.

Le mode de scrutin et de choix des candidats étant un peu complexe, je vais utiliser les lignes qui suivent pour en éclaircir les contours.

Je vous en souhaite une bonne lecture.

Anne-Marie Rosé

Le mode de scrutin pour les élections régionales de 2010 a été défini par la loi du 11 avril 2003. Il s'agit d'un scrutin de liste, proportionnel avec prime majoritaire (on parle en ce sens de scrutin "mixte") et pouvant être à deux tours. Les conseillers régionaux sont élus traditionnellement pour 6 ans. Cependant, la loi n°2010-145 du 16 février 2010 a modifié la règle. Le mandat des conseillers qui vont être élus en mars ne durera que 4 ans. Il se terminera en mars 2014, date à laquelle se terminera aussi le mandat des conseillers généraux que nous élirons l'an prochain.

Concrètement, chaque électeur vote donc pour la liste régionale de son choix, sans possibilité de modifier l'ordre des candidats, tout



bulletin modifié en quoi que ce soit par un électeur étant déclaré nul.

Bien que les listes soient déposées au niveau régional, elles sont composées de "sections départementales". Le nombre d'élus régionaux d'une liste candidate dépend du score global (sur toute la région) de celle-ci. Une fois ce nombre de conseillers régionaux connu, il reste néanmoins à répartir ces élus par département (entre chaque "section départementale"). C'est là que les choses peuvent paraître compliquées. On applique pour cela une règle de proportionnalité.

A l'issu du premier tour, seules les listes ayant obtenu plus de 10 % des suffrages exprimés au niveau régional peuvent se maintenir au second tour de scrutin. Elles peuvent éventuellement fusionner (s'allier politiquement) avec les listes des partis ayant obtenu au moins 5 % des suffrages. Contrairement à un scrutin de type majoritaire comme les élections présidentielles, ce ne sont donc pas que les deux premières listes qui peuvent se maintenir mais toutes celles qui dépassent la barre des 10%.

La liste qui arrive en tête au second tour, (ou qui dispose de la majorité absolue dès le 1er tour), bénéficie d'une "prime majoritaire" de 25 % des sièges. Cette règle permet d'assurer des majorités stables dans les conseils régionaux.

Le reste des sièges est ensuite réparti à la proportionnelle entre les listes présentes au second tour. Une liste qui réalise 51% au second tour obtient donc 25 % des sièges puis 51% des sièges restant.

Numéros utiles

Mairie de Marssac 05 63 55 40 47
Gendarmerie 17
Samu 15
Pompier 18 d'un poste fixe
et 112 d'un portable
EDF (service dépannage) 0810 33 30 81

Alcooliques Anonymes

05 63 35 66 17
Alzheimer Info 0811 112 112
Cancer Info Service 0810 810 821
Croix Rouge Ecoute 0800 858 858
Dons d'organes et de moelle osseuse
0800 20 22 24
Drogues info Service 0800 23 13 13
Ecoute Alcool 0811 91 30 30
Ecoute Cannabis 0811 91 20 20
Ecoute Handicap Moteur
0800 500 597
Ecoute Infos Sclérose en Plaques
0800 854 976
Enfance et Partage 0800 05 12 34
Protection et Assistance aux Personnes
Agées 0800 020 528
Sida Info Service 0800 840 800
SOS Amitié 05 63 54 20 20
SOS Enfants disparus 0810 012 014
Suicide Ecoute 01 43 39 40 00
Tabac Info Service 0825 309 310
Violence Conjugale Femmes
01 40 33 80 60
Viols Femmes Informations
0800 05 95 95
Allo Enfance Maltraitée 0800 559 557



Assainissement ? Transfert de compétences ? Quatre questions à M. Delapanouse, Président de la commission assainissement de la C2A

1) *Quels sont les avantages pour les communes d'un transfert complet de la compétence assainissement, y compris les eaux pluviales, à la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois ?*

Le premier avantage est de s'affranchir du risque juridique généré par le fait que la compétence est scindée. En cas de pollution ou de qualité dégradée des eaux usées, cela permettra une clarification de la responsabilité engagée par la Communauté d'agglomération et par les communes. Second avantage d'importance, celui d'optimiser l'organisation de l'exploitation courante des ouvrages. Le transfert des réseaux de collecte des eaux usées et des eaux pluviales est un élément constitutif du service public d'assainissement. La synergie avec les travaux de voirie, compétence également transférée à l'agglomération sera un élément d'optimisation des dépenses aussi bien de fonctionnement que d'investissement sur l'ensemble du territoire de l'agglomération.

2) *Pourquoi le choix d'une gestion directe, en régie, de l'assainissement sur l'agglomération ?*

Le diagnostic a révélé qu'au regard de la taille critique de plus de 20 000 abonnés, atteinte par le système d'assainissement collectif de notre communauté, aucun avantage - ou désavantage- financier ne se dégage en faveur- ou au détriment - d'une délégation de service public plutôt que d'une régie. La gestion directe, en régie, renforce la notion de

mutualisation et s'inscrit dans une logique d'intercommunalité. Elle est cohérente au regard de la dynamique créée par le développement de compétences nouvelles dans notre communauté. C'est aussi le choix d'assumer totalement notre responsabilité communautaire, tout en s'assurant une maîtrise maximale sur le service public rendu aux usagers.

3) *Concrètement, comment cela va se passer à Marssac-sur-Tarn ?*



Jusqu'au 31 décembre 2009, le réseau de collecte qui était de compétence communale faisait l'objet d'une délégation de service auprès de Veolia Eau. Il en était de même pour la station d'épuration mais sous compétence de l'agglomération. Depuis le 1er janvier 2010, la

délégation de service public reste en place, mais elle se déroule sous le contrôle et la responsabilité de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, tout comme l'intégralité de la compétence assainissement : collecte et traitement des eaux usées comme des eaux pluviales. Le transfert de compétences a vocation à accroître la performance globale du service public sur le territoire de l'agglomération, tout en préservant les spécificités communales. D'ailleurs, la Charte de bonnes pratiques adoptée fin 2009 par les élus communautaires formalise les engagements réciproques de l'Agglomération et de ses 17 communes. C'est notamment cette charte qui garantit le bon fonctionnement du service public communautaire dans le respect de l'identité

décisionnelle de chaque commune.

4) *Le prix du m3 a fortement augmenté pour la part "réseaux structurants et système de traitement" depuis 2004. Pourquoi ? Les nouveaux transferts préfigurent-ils la même évolution ?*

En cinq années la Communauté d'agglomération a investi près de trente millions d'euros pour la mise aux normes du système d'assainissement. Soit à peu près les deux tiers pour mettre au norme, à travers une reconstruction complète, la station d'épuration de la Madeleine à Albi et un tiers pour réaliser les réseaux structurants. Ces opérations ont impacté directement huit communes. Elles ont permis de supprimer autant de stations obsolètes en termes de rejets dans le milieu sensible de la rivière Tarn. Le choix préalable des élus communautaires a été de ne pas provisionner mais d'adapter le tarif, au fur et à mesure des besoins financiers nécessaires, après simulation. D'où un tarif initial au m3 très faible. Il faut noter que la prévision réalisée par le service des finances a été scrupuleusement respectée : les tarifs votés depuis 2006 correspondent exactement à la simulation prospective initiale et il devrait en être de même jusqu'en 2012, tout en intégrant d'autres travaux à réaliser sur des systèmes de traitements autres que ceux des communes jusqu'à présent concernées. Ainsi, la modification future de la station d'épuration de Marssac, indispensable pour répondre à la forte arrivée d'eaux claires parasites, à l'augmentation prévisionnelle de la population communale et au traitement des effluents de la future zone d'activités de Rieumas pourra être réalisée grâce aux recettes générées par les tarifs ainsi révisés mais appliqués non pas sur la seule assiette communale, mais sur une assiette volumique de 17 communes. C'est là tout l'intérêt d'une mutualisation.



Déplacements doux

Mieux circuler à pied et à vélo dans Marssac 1^{er} tronçon rues Bernissard et Lizes



Les liaisons inter-quartiers existent déjà depuis longtemps sur Marssac (quartier des fleurs, de plaisance, Salvador Dali, les chalets). Néanmoins, aucun cheminement à la fois piéton et cycliste en site propre et protégé n'avait été aménagé sur notre commune hormis la rue Labarthe. C'est aujourd'hui chose faite puisque le premier cheminement piéton et cycliste est en cours d'aménagement depuis fin février, le long de la route départementale 13; ce premier tronçon permet de relier une partie des rues Bernissard et Lizes au centre du village.

L'accessibilité de notre village se pose aussi bien en terme géographique, physique que social.

Mettre en oeuvre une approche globale, à toutes les échelles, avec l'ensemble des acteurs impliqués (élus, techniciens, usagers) dans la planification, la gestion et la pratique de la ville, telle est l'ambition lancée par la commission extra-municipale "Déplacements doux" depuis mai et juillet 2009.

La municipalité se propose d'apporter une offre de mobilité supplémentaire pour l'accès de tous aux activités présentes sur la commune, de favoriser également

l'accès du village (d'abord aménagé pour les adultes) aux plus jeunes et enfin d'assurer le respect des droits des catégories les plus vulnérables (personnes âgées, personnes à mobilité réduite) afin que personne ne soit laissé à l'écart de l'usage de la ville.

Les quelques trop rares membres volontaires de la commission réfléchissent à tous les types de déplacements sur Marssac, en se fixant comme objectifs d'apporter des améliorations, des mesures correctives aux déplacements existants.

Qu'est-ce que les déplacements doux ?

Ce sont les modes de déplacement dans la rue, sur route ou chemin sans apport d'énergie autre qu'humaine (en principe sans moteur).

On retrouve, dans l'ordre :

- la marche à pied
- le vélo
- les transports en commun (bus, tramway, train, métro)
- le covoiturage.

Pourquoi favoriser les déplacements doux à Marssac ?

1 Pour limiter les déplacements en voiture des hameaux vers le centre-bourg

2 Pour améliorer les liaisons inter-

quartiers vers le cœur de village et les commerces de proximité

3 Pour rendre la ville accessible à tous et prendre en compte toutes les situations de handicap (personnes à déficience motrice, visuelle, voire auditive)

9 chemins ont été recensés et cartographiés par la commission municipale pendant l'été 2009 :

- rue les Lizes (travaux en cours)
- rue Bernissard (travaux en cours)
- rue des Trincades (carrefour Florentin jusque chemin de Bel air)
- rue St Barthélémy (entre rue des Chalets et dernière maison Montois)
- route de Lagrave (entre la rue de Florentin et des Trincades)
- liaison inter-quartier (route de Lagrave et rue de Plaisance)
- rue Tonimarié
- avenue d'Albi jusqu'au rond-point Lamartine
- rue des Peyragues

La commission prévoit d'allouer chaque année une enveloppe de 40 000 euros HT permettant d'aménager une nouvelle desserte piétonne et cycliste.

Mieux et davantage circuler à pied et/ou à vélo, une priorité à partager ensemble.





CADRE DE VIE DE LA COMMUNE

J'aime mon chien, j'aime mon village

Les chiens sont des animaux de compagnie très appréciés des français, et à Marssac comme ailleurs, ils sont nombreux à partager la vie de nos foyers.

Mais leur nombre croissant s'accompagne d'un nombre toujours croissant lui aussi de déjections canines abandonnées un peu partout sur les espaces publics de la commune.

La présence de ces déjections est vécue à juste titre comme une gêne par de nombreux citoyens et pose un véritable problème de sécurité et de salubrité publique.

Rappelons tout d'abord les articles du règlement sanitaire départemental qui s'imposent à tout

propriétaire de chien.

99-2 : Il est interdit de jeter, déposer ou abandonner tous débris ou détritus d'origine animale susceptibles de souiller la voie publique et de provoquer des chutes.

99-7 : Il est interdit de laisser vaquer les animaux domestiques dans les rues, sur les places et autres points de la voie publique ainsi que dans les halles et les marchés... Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique en zone urbaine qu'autant qu'ils sont tenus en laisse.

En cas d'infraction à ce règlement, les propriétaires d'animaux encourrent la peine d'amende prévue pour les contraventions de 3^{ème} classe.

Mais un règlement seul ne suffit pas à changer les comportements, nous le constatons tous les jours.

Afin que tout le monde soit mieux sensibilisé à ce problème, la municipalité a décidé d'installer des panneaux pour rappeler aux propriétaires de chiens qu'ils sont tenus de ramasser les déjections de leur animal afin ne laisser aucune trace après le passage de leurs amis à quatre pattes dans les lieux publics. Un geste simple, rapide et une marque de respect des autres, essentielle.

Car c'est la préservation du cadre de vie de toute la collectivité qui est en jeu.

La propreté est l'affaire de tous. Ensemble, changeons nos comportements pour que nos voies publiques, nos trottoirs, nos espaces verts et de loisirs restent propres pour l'agrément de tous.

Rencontre des relais de quartier

Mercredi 3 février 2010, Mme le Maire, les élus de la commissions "Relais des Quartiers", les bénévoles distributeurs du Marssac et/ou Relais de quartier se sont retrouvés à la Mairie pour fêter la nouvelle année et faire un point de leur action. Une trentaine de personnes se sont ainsi retrouvés autour d'une collation pour échanger, se retrouver et faire le point. Encore une fois, merci à tous pour cet engagement de proximité au service de tous.





Bibliothèque la Vieille cantine

Depuis le mois de janvier 2010, nous avons eu le plaisir d'accueillir Marc Galabru, venu dédicacer son dernier livre "Une si longue marche". En Février, une exposition sur le thème "des instruments de musique" a permis à plusieurs classes de maternelle de découvrir les instruments à cordes, à vent et les cuivres. En mars, le thème sera "La Femme", sans oublier la journée mondiale de celle-ci le 8 mars. Le programme des manifestations retrace ce 1^{er} semestre sans oublier **l'assemblée générale qui aura lieu le mercredi 10 mars à 20h30**. le bureau vous invite à nous rejoindre nombreux .



Programme des manifestations :

Depuis janvier, notre adresse mail a changé :
marssacbiblio@laposte.net

MARS 2010
Exposition "CÔTÉ FEMMES"

MAI ET JUIN 2010
Expo-vente cadeaux "SPECIAL FETES DES MERES"

AVRIL 2010
Expo-vente "Tournage sur bois"

Compte-rendu de l'assemblée générale du Coxwagen

Le club Cox Wagen a tenu son Assemblée Générale le dimanche 31 janvier dans la brasserie Le Coup d'Envoi à Marssac sur Tarn. 16 membres étaient présents.

Le club a tout d'abord réélu le bureau et a décidé à l'unanimité de réduire ce bureau à trois membres :

- M. Jean-Philippe CAL a été réélu président du club à l'unanimité ;
- Mme Marjolaine Ferrand a été réélue secrétaire à l'unanimité ;
- Mme Géraldine Charpentier a été élue trésorière à l'unanimité.

Fort de son succès l'année précédente, le club a décidé de renouveler son **rassemblement de Coccinelles et voitures dérivées les 17 et 18**

juillet prochains sur la base de loisirs de Vère Grésigne.

L'événement se prépare : réservation de la base de loisirs, location de chapiteau, composition du menu du repas du samedi soir, tours de rôles



pour tenir la buvette et préparation des ventes de sandwiches le dimanche midi...

Le club aura besoin de tables et de chaises pour ce week-end là. Le club est aussi à la recherche d'un prêt

d'un camion frigorifique pour le week-end du rassemblement (pour stocker les repas).

Le club aimerait avoir la présence d'un orchestre pour animer la soirée du samedi soir. Si vous êtes intéressés, veuillez contacter Mme Ferrand au 05.63.98.19.35.

En attendant le rassemblement, les voitures iront se balader du côté de Villefranche de Rouergue, Sainte Marie Plage, Loures Barousse et Vergt, villes accueillant d'autres rassemblements de coccinelles où les participants se retrouvent avec joie chaque année.

La Boule Marssacoise : lancement de la saison 2010

Indépendamment des différents championnats du Tarn qui débutent ce mois-ci, la saison 2010 démarre. **2 équipes sont engagées dans le championnat par équipe de clubs** : une en 2^{ème} division et une deuxième équipe en 4^{ème} division. Nous voulons faire jouer nos licenciés, ainsi le club sera bien représenté dans le département.

La première journée se déroulera le 13 mars, avec 2 déplacements. Un à St Juéry pour la 2^{ème} division et un autre à St Sulpice pour la 4^{ème} division. Bonne chance aux 2 équipes dans cette compétition.

COUPE DU TARN : c'est le samedi 20 mars que nous jouons le 1^{er} tour de cette compétition en recevant l'équipe de St Urcisse au boulodrome de Marssac à 14h30.

Mi-saison pour le Volley Club

Le championnat VLACA (Volley Loisir et corporatif de l'Albigeois) sous la gestion de l'UFOLEP arrive à mi-saison. Effectivement les phases allées sont terminées pour les trois équipes engagées par Marssac Volley Club.

L'équipe 1 en poule A (1^{ère} division) se trouve en milieu de tableau malgré de belles victoires mais également des défaites en 5 sets. Le sport est ainsi : dominer n'est pas gagner et le volley se joue jusqu'au 5^{ème} set mais celui-ci en 15 points seulement. Le "mental" rentre donc en jeu à ce moment-là pour aboutir ou non.

L'équipe 2 et l'équipe 3 en poule D sont toutes deux à égalité en tête de cette poule. Avec seulement une défaite de part et d'autre, les résultats sont au delà des attentes de début de saison. Nous nous surprenons même à rêver de voir monter les deux équipes cette année (il faut bien se motiver). Mais il reste encore

7 matchs à jouer pour atteindre cet objectif.

Il faut aussi préciser que Marssac 3 a perdu le derby face à Marssac 2, ce qui n'est pas facile à digérer (bien entendu c'est de l'humour).

Tous ces résultats montrent que le club a eu de très bonnes recrues ces deux dernières années. Leur capacité d'intégration, d'apprentissage et l'apport de leurs compétences ont fait progresser tout l'effectif. Nous allons continuer à progresser, parce que, même en sport loisir, on peut avoir un tempérament de compétiteur, de la motivation et de l'envie, tout ça dans une excellente ambiance, pour se faire plaisir et gagner.

J-Jacques Tartiere

Miss Marssac 2009 et sa dauphine



La soirée de l'élection de Miss Marssac, aura lieu le SAMEDI 3 AVRIL 2010 à 20h30 à la salle municipale de Marssac.

Cette année avec le ticket d'entrée payant, une tombola vous sera offerte. Plusieurs lots seront à gagner dans la soirée.

La soirée sera animée par Christian VEDEILHE et Nathalie. Un spectacle vous sera proposé comme chaque

Le 3 avril venez élire votre Miss

année. La LIMOUSINE sera là pour promener les candidates en fin de journée. Venez nombreux encourager les candidates et voter pour votre nouvelle Miss Marssac 2010. Réservez déjà votre soirée avec vos amis, **le SAMEDI 3 AVRIL 2010 à 20h30 à la salle municipale.**

L'association TEMPS DANSE de Marssac et son professeur Melissa DELFAU seront présents avec 3 catégories de danseuses.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'association **"LOUS BAROUAIRES"** au **05 63 56 23 94**

Les postulantes au titre

Melle MITOY Sophie étudiante	17 ans
Melle COLOMBEL Suzy serveuse	23 ans
Melle VELASQUEZ Laura étudiante	18 ans
Melle BOUSQUET Alizée étudiante	16 ans
Melle SEQUIER Lucie étudiante	17 ans
Melle ETHEVE Christelle étudiante	17 ans
Melle SOUTADE Maeva étudiante	17 ans



L'association des Rives du Tarn Running à l'assaut d'une nouvelle année

Les membres de l'association "Rives du Tarn Running" se sont réunis au Coup d'envoi à Marssac le vendredi 08 janvier 2010, pour fêter la Nouvelle Année et les Rois. Une dizaine de galettes ont été bien appréciées après un petit discours d'Alain et Christian (membres du bureau)



Le programme est bien chargé pour cette année 2010. De quoi occuper les adhérents et peut-être en faire venir des nouveaux.

A partir du mois de mars 2010, tous les mercredis auront lieu des séances de PPG pour l'association des Rives du Tarn. La première est prévue le 3 mars à 19h30 à Lagrave (salle).

Les sorties dominicales du 1^{er} trimestre 2010 sont fixées les dimanches à 9h30 sauf indication contraire.

- 17 janvier Trail Blanc de Font Romeu : Christophe Atrax et François Buysse se sont alignés sur le 43 km.
- 24 janvier Trail Blanch D'Ax les Thermes : Cyril Terral a réalisé une belle course sur le 23 km avec 1 100 m de dénivelé.
- 30 et 31 janvier : week-end de ski à Luchon avec une organisation parfaite. La neige était au rendez-

vous et le temps était très acceptable.

- 31 janvier : Ronde Givrée à Castres avec la participation de quelques coureurs des Rives du Tarn Running.

Nos activités à venir sont :

- 13 et 14 Février Trail Gruissan Phoebus : une grande partie des membres s'aligneront sur le 50 km, 23 km et 18 km.
- 28 février : Ronde printanière à Graulhet
- 21 mars : Trail des forgerons à St Juéry
- 28 mars : Marathon de Montauban
- 11 avril : Les pieds en fête à St Sulpice sur tarn
- 25 avril : Marathon d'Albi
- 28 mai : Trail de l'Albigeois
- 11 juin : Le relais étoilé à Carmaux
- 26 juin Andorra ultra trail Ultra 112 km avec 9 700 m de dénivelé positif et de dénivelé négatif.
- Trail 35 km avec 2 500m de dénivelé positif et 3 300m de dénivelé négatif.

Nos projets pour l'année 2010 :

Vendredi 19 mars 2010, l'association "Rives du Tarn" par l'intermédiaire de sa section de marche nordique "les B2B" organise "La ballade des lucioles", une randonnée pédestre nocturne de 10 km dans la commune de Lagrave. Le départ est fixé à 20h00 pour les premiers randonneurs et 20h30 pour les derniers. Inscription sur place (3 euros) à la salle des fêtes de Lagrave. Prendre une lampe. A

l'arrivée soupe au fromage. +d'infos sur le site <http://rivesdutarnrunning.free.fr>

Contact : Valérie Astruc
au 06 14 80 01 89

Dimanche 23 mai 2010 Run&Bike des Rives du Tarn à Marssac
Départ commun aux deux courses à 9h30. Run & Bike court : 15 km
Run & Bike Elite : 27 Km
Marche ou Randonnée Nordique 15 Km, départ à 9h00

Responsable Marche Nordique :
Valérie Astruc
Run & Bike : Michel Raznik
06 14 80 01 89 / 05 63 53 24 27
rivesdutarnrunning@laposte.net
rivesdutarnrunning.free.fr

Dimanche 12 septembre 2010
courses des Rives du Tarn à Lagrave
Courses des rives 6 et 12 km : 9h30
Course enfants des rives : 11h00
Responsable : A. ASTIE
Tél : 05 63 81 50 52
Email : alainastie@wanadoo.fr

Tous les membres de l'association des Rives du Tarn vous souhaitent une Bonne Année 2010.



Vous aimez chanter ? Vous êtes attiré par la scène ?



Le Comité des Fêtes de Marssac sur Tarn vous propose, à l'occasion des grandes Fêtes du

Printemps les 7, 8 et 9 Mai 2010, un Radio Crochet Amateur ouvert à

tous les styles, en solo, duo ou groupe, pop, rock, variété,..., de 7 à 77 ans.

Ce Radio Crochet sera organisé le Dimanche 9 Mai, lors de l'après-midi récréative.

Inscrivez-vous (gratuitement) dès maintenant et avant le 16 Avril

2010 auprès de Mme Gaubert au 06 88 93 61 83 ou au 05 63 53 16 75 (après 18h30)

Venez nombreux, amis mélomanes et devenez peut être la star de votre village...

Le Comité des Fêtes

Les bénévoles bientôt chez vous !

Les bénévoles du Comité des Fêtes vont bientôt visiter chaque foyer de notre village pour présenter leur Livret de la Fête du Printemps 2010.

Ce livret est un condensé des programmes festifs que le Comité des Fêtes vous propose du 7 au 9 mai 2010 et des publicités de différents partenaires (commerçants, industriels, artisans, etc..) qui nous font confiance et chez qui nous vous conseillons de privilégier vos futurs achats.

Merci de réserver un accueil chaleureux à tous ces bénévoles, ambassadeurs de notre vie associative et créateurs d'évènements destinés à tous les Marssacois .

Votre contribution, si minime soit elle, sera utilisée intégralement pour financer toutes les manifestations que nous souhaitons gratuites dans notre commune... afin de n'oublier personne.

D'avance, nous vous disons MERCI et à bientôt !



Fête de Marssac, 7, 8 et 9 mai 2010... le Comité s'active... !!!

3 jours de fêtes pour célébrer le printemps, pour se retrouver et partager ensemble avec plaisir et émotion ces moments de convivialité indispensables et inoubliables.... !! voilà une date à marquer dans vos agendas.. !!

Car 2010... sera encore un cru exceptionnel. !! Pas 1... ni 2...mais 4 groupes pour 4 concerts de folie qui vont rythmer ces 3 jours... et puis bien sûr le feu d'artifice embrasera le ciel marssacois. !!! Qu'on se

le dise.. tout sera GRATUIT... Les 7, 8 et 9 mai le Comité met le feu aux poudres... !!

Mais ..chutt... nous vous donnons rendez-vous le mois prochain pour vous dévoiler enfin le programme complet des festivités... une floraison d'animations prémisses du printemps proche... !

Alors à bientôt !

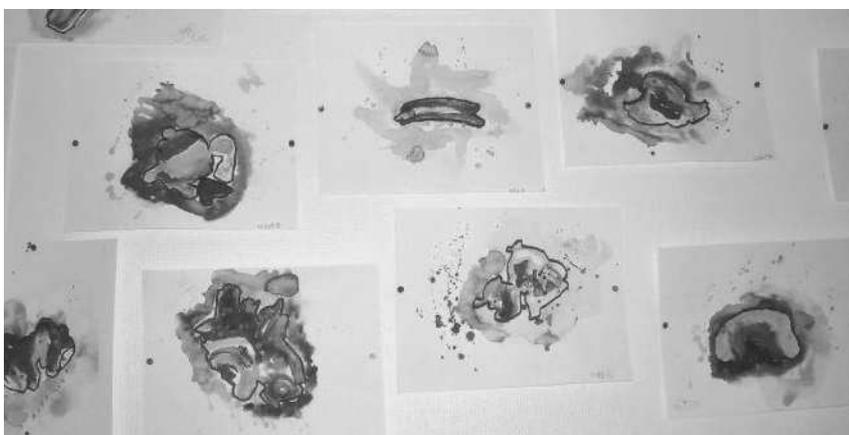


Au mois de janvier M. Ferrer, artiste peintre et sculpteur, est intervenu dans la classe de grande section. C'est avec beaucoup d'intérêt et d'envie que les enfants attendaient le lundi après-midi.



Monsieur Casimir Ferrer à la maternelle

Le peintre nous a fait partager sa passion et son talent. Il a inculqué pour nos artistes en herbe une technique qui a conquis les enfants et leur maîtresse sur le thème : "la couleur en mouvement".



Merci à M. Ferrer d'avoir donné de son temps, merci pour sa gentillesse et son implication auprès des enfants de Marssac.

FNACA

Lors de l'assemblée générale des Médaillés Militaires le 06 février, le Président a remis à Mr Mosagna Bernard le diplôme et la Médaille Militaire. **Mr Mosagna sera décoré officiellement le 8 Mai à Albi** par le Colonel de la DMD en présence des Troupes. Toutes nos félicitations à l'heureux bénéficiaire.



Internet

Le site de **marssac aventure** est ouvert. Son adresse est www.marssacaventure.fr

Bon surf



Bienvenue

Bienvenue à Didier, notre nouveau pharmacien et à son épouse Marie.

Suite au départ à la retraite de Dominique et Michèle Portal, c'est Didier Martignac qui a racheté la pharmacie de Marssac. Jeune, dynamique, père de deux enfants, Damien né en septembre 2003 et le tout petit Brice né en janvier 2010. Didier est très ambitieux. Pour mieux satisfaire sa clientèle, il veut développer la gamme de matériel

médical, la gamme parapharmacie, réduire le temps d'attente et bien entendu accueillir ses clients dans de bonnes conditions avec le soutien de son équipe. Ce jeune homme est originaire du Tarn. Auparavant il était pharmacien à Alban qu'il a quitté pour Marssac. Dès son arrivée dans ses nouveaux locaux, Didier a embauché une personne supplémentaire, ce qui porte à 8 le nombre d'employés dans sa pharmacie. Tous les Marssacois sont heureux de l'accueillir et lui souhaitent bon courage. Quant à Didier, il se sent prêt pour un nouveau départ à Marssac : "Je suis heureux d'être à Marssac, j'ai une bonne équipe et je souhaite une bonne retraite à Dominique et Michèle".

Une entreprise pas comme les autres à Marssac

Basé sur Marssac, Thierry Lefèvre a créé son entreprise en mai 2009 sous le nom de SkyVideo et propose des sauts en parachute tandem sur Albi. Spécialisé dans la prise de vue en chute libre il réalise la vidéo ainsi que des photos des différents sauts en parachute. Pour pouvoir sauter une simple visite médicale est demandée. Le saut en parachute tandem est assuré par Sylvain, lui aussi Marssacois diplômé d'état BEES1. Il totalise 9 400 sauts. L'activité devrait reprendre fin Mars. Un site Internet est à votre disposi-



tion, <http://www.skyvideophoto.net>, ainsi qu'un album en ligne avec des photos de nos différentes animations sur <http://skyvideo.magix.net>

Possibilité de réserver directement

sur le site, en remplissant le formulaire, ou par téléphone au **06 20 85 35 22**.

Contact : Thierry Lefèvre 15 rue du chalet, 81150 Marssac sur Tarn.



L'association "Atelier Rencontre Artiste" organise le

1^{er} SALON D'EXPRESSION LIBRE DE MARSSAC SUR TARN

LE SAMEDI 10 ET LE DIMANCHE 11 AVRIL 2010
SALLE DES FETES DE MARSSAC SUR TARN
OUVERT LE SAMEDI DE 14H00 A 18H00 ET LE DIMANCHE DE 10H00 A 18H00

INVITE D'HONNEUR : SERGE COUJATI

Un hommage sera rendu à Michel COUJATI

LA REMISE DES PRIX SE FERA LE DIMANCHE 11 AVRIL A 18H00 EN PRESENCE DE LA MUNICIPALITE ET SERGE COUJATI, INVITE D'HONNEUR.

LES DISTINCTIONS SONT LES SUIVANTES :

LE PRIX DE LA MAIRIE DE MARSSAC SUR TARN.

LE PRIX DU PUBLIC.

LE PRIX DU 1^{er} SALON D'EXPRESSION LIBRE DE MARSSAC.

LES DEMANDES D'INSCRIPTION DOIVENT PARVENIR A L'ASSOCIATION AU PLUS TARD

LE SAMEDI 27 MARS 2010 PAR COURRIER OU EMAIL

TOUS LES RENSEIGNEMENTS D'INSCRIPTION SE TROUVENT EN LIGNE SUR NOTRE SITE INTERNET :

www.atelier-rencontre-artiste.com

OU TELEPHONEZ-NOUS AU : 05 63 53 36 82

La collecte des déchets à Marssac

La prestation de ramassage des ordures ménagères gérées par la C2A évolue en ce début d'année 2010.

Les contenants changent :

- Des conteneurs vont être enterrés aux ateliers municipaux pour les 4 flux de collecte et seront installés du 3 à 5 avril.
- Des colonnes à verre sont déjà présentes dans les quartiers.
- Des conteneurs individuels

seront distribués à chaque foyer dès début mars.

Et puis, une évolution du ramassage avec des apports volontaires pour le verre et une collecte à partir du 12 avril pour les ordures ménagères et la caisse jaune. Cette collecte est prévue le jeudi pour les particuliers avec la possibilité d'une seconde collecte hebdomadaire pour les professionnels.

Pages suivantes

Le journal du CLAE

Voici le numéro trois du journal du CLAE réalisé par et pour les enfants du centre de loisirs de la Clé des Champs. Bonne lecture à tous.

LES NOUVELLES DU CLAE



CLAE de Marssac

N°3

Janvier Février 2010

SOMMAIRE

Election de Mister CLAE
Les rédacteurs
Les événements à retenir
La photo du mois
Jeux
Coté cuisine
Bricolage
Annonces
Bande dessinée



Eulalie 10 ans
CM1



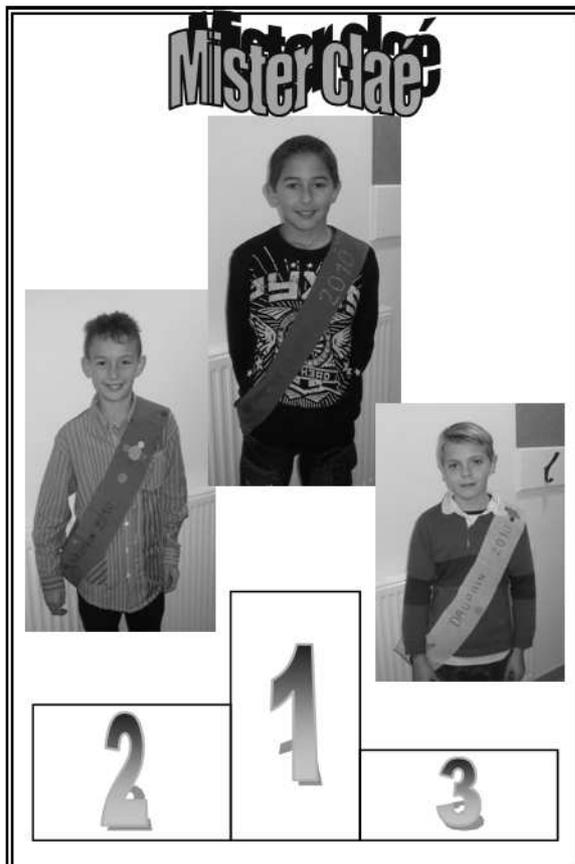
Anaëlle 6 ans
CP



Léa 9 ans
CM1



Oriane 9 ans
CE2



Les évènements à retenir

Repas à thème : Couleur verte...

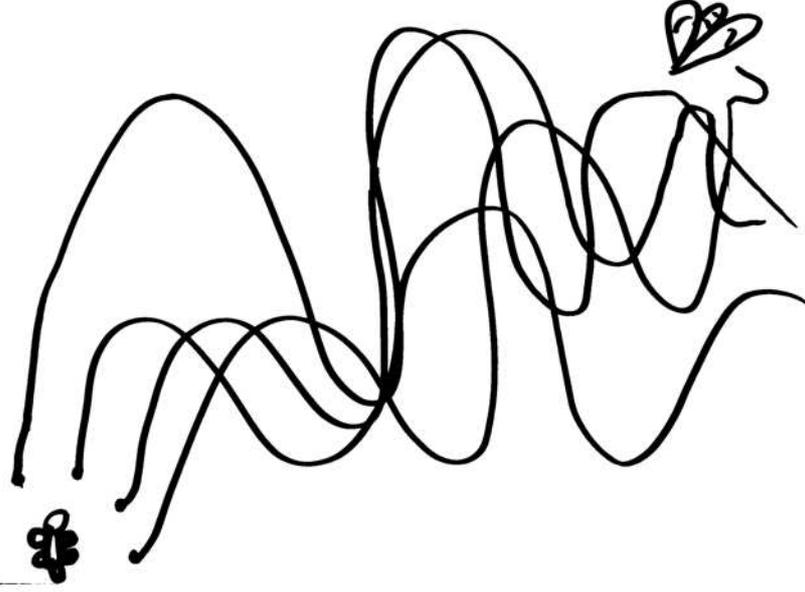
Atelier cuisine : le 3ème jeudi du mois

Grand jeux : les vendredis (consulter les panneaux infos)

La photo du mois



JEUX



CÔTE CUISINE

Repas blanc



Lundi 12 janvier nous avons eu un repas blanc à la cantine.

Il était composé de :

- Endive en salade
- Chou-fleur en béchamel
- Escalope de dinde
- Fromage blanc

RECETTE

BROWNIES

200 g de chocolat pâtissier
60 g de farine
150 g de sucre
1 sachet de sucre vanillé
150 g de beurre
3 œufs
200 g de noix de pékan



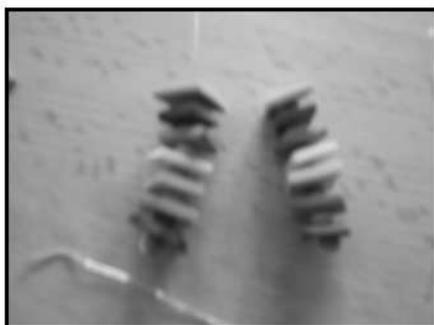
Faire fondre le chocolat et le beurre dans une casserole. Dans un saladier mélanger les œufs avec le sucre. Ajouter la farine puis le sucre vanillé. Incorporer mélange de chocolat et les noix de pékan. Verser la préparation dans un moule rectangulaire beurré. Faire cuire 30 mn à 180°



Petit bonhomme

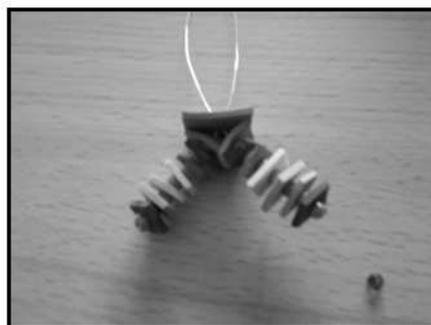
Matériel :

Petits carrés de mousse de couleurs de 1cm et 2cm
Fil de fer et perles



Commencer par les jambes. Il faut prévoir 7 perles et carrés de mousse de 1cm par jambes et environ 18cm de fil de fer.

Continuer avec les 2 fils le corps avec 5 carrés de 2cm et 5 perles.



Recouper 2 fils de 18cm environ pour faire les bras comme les jambes.

Regrouper les 4 fils dans 1 perle et enfiler 4 carrés de mousse de 1cm



On termine par replier les 4 fils pour former une boucle.

Bon bricolage



ANNONCES

ARTISTES PEINTRE,
SCULTEUR, PHOTOGRAPHE...

Venez exposer vos créations

Samedi 29 mai 2010

Inscriptions et renseignements

19 rue de la Mairie

81150 LAGRAVE

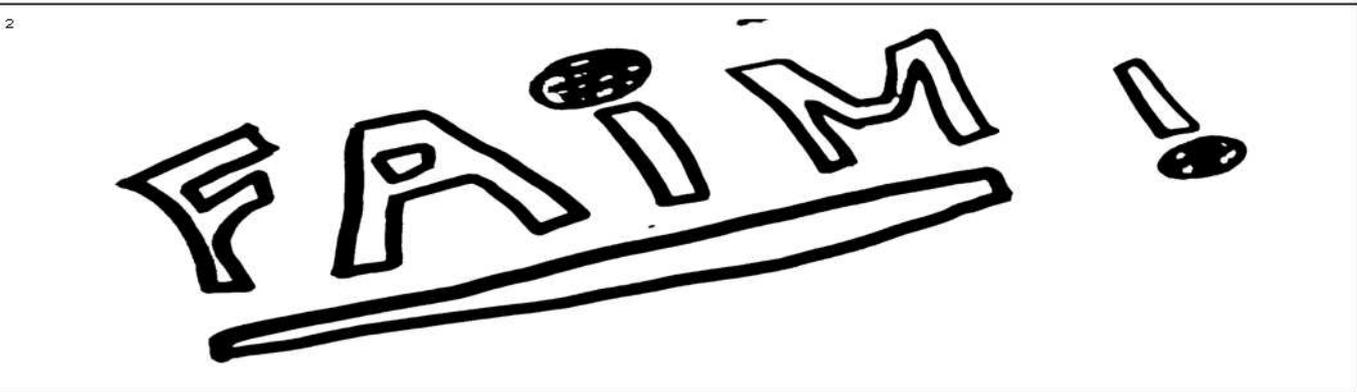
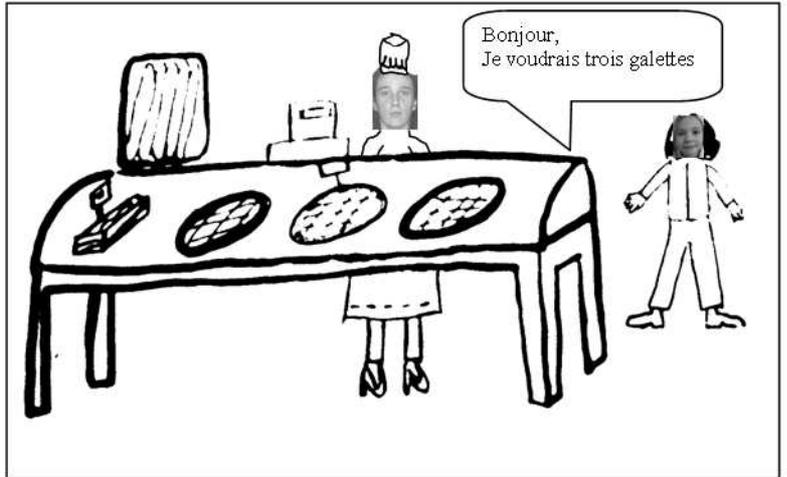
05.63.81.51.02

lacle.deschamps@wanadoo.fr



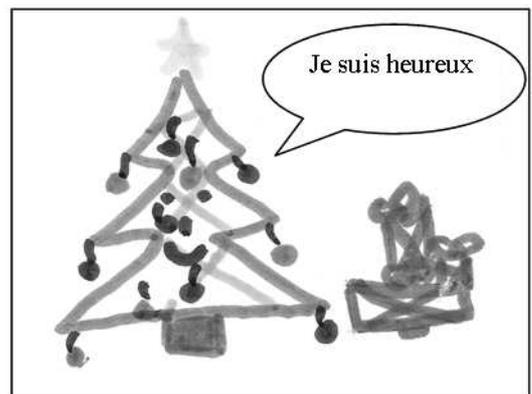
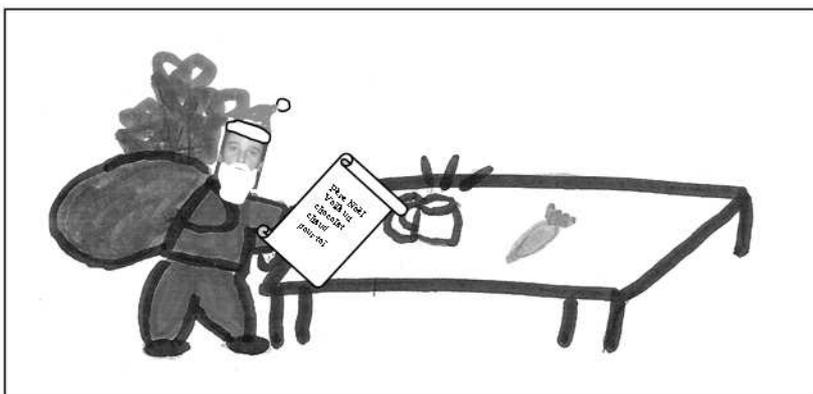
Réaliser par Nina, Léandro, Justine, Marion et Lucia

les mystérieuse galettes



la famille toképi

fête Noël



Lutte contre les cambriolages

Retardez l'action des cambrioleurs !

Les malfaiteurs n'ont pas beaucoup de temps, ils doivent aller vite. Tout ce qui entrave leur action est positif :

- >>> clôture, portail, serrures de sécurité, barreaux aux fenêtres du rez-de-chaussée.
- >>> grillage ou haie vive d'épineux côté jardin.
- >>> dispositifs de résistance à l'effraction (serrure multipoints, vitres anti-effraction...).

90% des cambrioleurs entrent par une porte.



Des inconnus se présentent à votre domicile

Attention !!!

Chargés de votre protection
les gendarmes et les policiers
vous conseillent ...



◆ Au domicile ...

- N'ouvrez pas votre porte à n'importe qui ! Il faut identifier votre visiteur
- Pour plus de sécurité faites installer un entrebâilleur.
- Ne laissez pas vos clefs sur votre porte d'entrée
- Dans l'annuaire téléphonique ou sur votre boîte à lettres, n'indiquez que votre nom de famille.

► MEFEZ VOUS

DES VISITEURS SE PRÉTENDANT ÊTRE DES ... :

- amis de votre famille,
 - anciennes relations de travail,
 - représentants de commerce (vente de matelas, vaisselle, lingerie, tapis, etc...),
 - Artisans ambulants (réfection des façades, charpentés, loitures, etc...).
 - Régulièrement de faux policiers, gendarmes ou sapeurs-pompiers font du démarchage en vue de cambriolages: ne vous fiez pas à un semblant d'uniforme. De même, de faux professionnels peuvent se présenter, comme : agent des eaux, d'EDF-GDF, de la sécurité sociale, de la caisse de retraite, de votre banque.
- Si vous ne les avez pas appelés, ne les faites entrer chez vous sous aucun prétexte sans avoir vérifié auprès du service dont ils disent relever. Exigez qu'ils vous montrent une carte professionnelle. Lisez-la attentivement. En cas de doute, téléphonez aux services de police ou de gendarmerie.

Parfois ce sont des femmes accompagnées d'enfants qui réclament un simple verre d'eau ou un autre service. Elles peuvent chercher à vous apitoyer et à détourner votre attention.

- PAS DE GROSSES SOMMES D'ARGENT
- Laissez votre argent à la banque et effectuez des retraits au fur et à mesure de vos besoins.

VOS N° DE TELEPHONE UTILES

- Gendarmerie / Police : le **17**
ou n° à 10 chiffres de votre brigade
ou de votre commissariat
- Sapeurs-Pompiers : le **18** ou le **112**
- SAMU : le **15**
- Votre médecin :
- Parent ou enfant :
- Votre voisin le plus proche :

Ne laissez pas les cambrioleurs agir dans l'ombre !

De nuit, les voleurs aiment travailler dans la pénombre.

Pensez à installer :

- >>> des projecteurs extérieurs qui s'allument au passage d'une personne.
- >>> des lampes intérieures déclenchées par minuterie, simulant une présence le soir.

Ne laissez pas les cambrioleurs agir en silence !

Pensez à installer :

- >>> une alarme sonore à l'effraction ou volumétrique.
- >>> une alerte répercutée sur une société de télésurveillance.

Autre informations pratiques

Une boîte aux lettres qui déborde de courrier ou des volets clos (jour et nuit) trahissent une absence prolongée.

- >>> faites appel à un parent ou à un voisin pour assurer un ramassage régulier du courrier et/ou une ouverture quotidienne des volets.
- >>> Vous possédez des objets ou du mobilier de valeur : prenez des photographies de ces pièces, en cas de vol un descriptif détaillé pourra alors être diffusé et les recherches en seront facilitées.
- >>> relevez les numéros d'identification des matériels informatiques, audiovisuels, photographiques, d'outillage ou autres...
- >>> ne conservez jamais de sommes d'argent importantes chez vous.
- >>> même à l'intérieur d'un garage, ne laissez pas les clés d'un véhicule sur le contact

En cas de cambriolage, manipulez les objets le moins possible et évitez les déplacements pour ne pas effacer d'éventuelles traces.

Enfin, signalez vos absences prolongées aux services de gendarmerie et de police nationale dans le cadre des opérations « tranquillité vacances ». Le circuit des patrouilles de gendarmerie ou de police intégrera un passage devant chez vous avec des contrôles sur votre habitation.



A l'extérieur de chez vous, quelques précautions simples

Sur la voie publique...

- >>> **MARCHEZ AU MILIEU DU TROTTOIR**
- Avec votre sac du côté des immeubles.
- Ne placez pas vos clés et vos papiers dans le même sac.
- >>> **SI VOUS ÊTES SUJVI (E)**
- Entrez chez un commerçant et donnez l'alerte.
- >>> **NE TRANSPORTEZ PAS DE GROSSES SOMMES D'ARGENT**
- Faites vous accompagner.
- Ne complexez pas votre argent dans la rue.

Dans les transports en communs...

- Ne placez pas votre sacoche ou sac à main sous le siège ni dans filet à bagages, gardez-le près de vous et toujours fermé.
- Ne laissez pas d'objets de valeur dans les poches latérales de vos vêtements.
- S'il n'y a pas de place assise, évitez de vous placer à proximité des portes d'entrée ou de sortie.

Votre carte bancaire et son code secret

- Notez votre N° de carte bancaire pour faire opposition en cas de perte ou de vol.
- Ne communiquez jamais votre numéro secret de carte bancaire à qui que ce soit, même à votre banquier, ni par courrier, ni par téléphone.
- Ne confiez jamais votre carte bancaire à qui que ce soit, ne l'envoyez jamais par la poste à une adresse qui vous aurait été communiquée.
- Ne notez jamais votre numéro de code secret à côté de votre carte bancaire.
- Si vous avez perdu votre carte bancaire ou si elle a été volée, ne communiquez jamais le code secret à quelqu'un qui vous appelle pour vous le demander.

Au distributeur automatique de billet

- N'écoutez aucune sollicitation pendant vos opérations. Ne laissez pas des personnes détourner votre attention.
- Ne composez jamais votre code confidentiel tant que l'automate ne le demande pas à l'écran.
- Lorsque vous composez votre code, protégez vous des regards indiscrets, n'hésitez pas à cacher le clavier.
- En cas de perte ou de vol, ou si votre carte reste bloquée dans l'automate, ou si quelqu'un vous dit l'avoir vue bloquée :

FAITES IMMEDIATEMENT OPPOSITION N'ATTENDEZ PAS

- N° téléphone de la banque gérant votre carte :

EN CAS D'AGRESSION NE RESISTEZ PAS !

Votre vie est plus précieuse que vos biens

Appelez au secours

Criez aussi fort que vous le pouvez

Observez l'agresseur afin de pouvoir le décrire

Ses vêtements, sa taille, la couleur de ses cheveux

Relevez l'immatriculation de son véhicule, le modèle et sa couleur

Un témoignage précis peut permettre une identification rapide de l'auteur.



Problème d'éclairage public : pourquoi ?

Régulièrement, des quartiers de Marssac se trouvent privés d'électricité. Certains d'entre vous avertissent la mairie et nous les remercions.

Ces incidents sont notés sur un cahier destiné à l'entretien du réseau de notre éclairage public. Nous avons contacté les services techniques concernés et il n'y a pas de solution.

En effet, le problème provient d'un, voire plusieurs luminaires qui se mettent en court-circuit en cas de mauvais temps (vent violent, pluie importante, neige). L'incident peut

durer ainsi seulement une nuit et le lendemain soir, l'éclairage remarche sans aucune intervention humaine.

Quand nous affirmons qu'il n'y a pas de solution, ce n'est pas tout à fait juste. Il faudrait examiner un à un les luminaires mais c'est sans garantie de résultat.

Maintenant, il faut attendre de changer ces luminaires et là encore il faut être patient car ces quartiers gênés ne seront programmés qu'après remplacement de tous les luminaires à boule existants sur notre commune (500 euros environ par tête de mât)!

Si certains quartiers sont en panne d'éclairage, d'autres sont trop éclairés : faunes et flores ne connaissent plus de nuit. Là, c'est un problème d'ampoule et de négociation.

En bref, patience...

Jean BANQUET, Véronique BOSC, Colette DURAND, Cendrine LADEVIEGATUMEL, Isabelle NESPOULOUS, Philippe NEUVILLE, Christelle SUAU, Isabelle VILAS, Jean François VINCENT

Marssacois(e)s vous avez la parole

Marssac Info se veut la caisse de résonance de notre village. Marssac Info est VOTRE journal. Suggestions, commentaires, offres de services, demandes... ou encore désir d'animer une rubrique qui vous tient à coeur (vieilles photos, portraits, critiques littéraires, bourses d'échange...), rien de plus simple ! Contactez-nous, envoyez-nous vos éléments par mail ou déposez-les à l'accueil de la Mairie. A bientôt !

*Pascal Crépin - 06 37 74 30 54
pascal.crepin@wanadoo.fr*

*Thierry Stéfanon - 06 23 87 24 98
thierry.stefanon@wanadoo.fr*

La FNACA vous donne rendez-vous le 19 mars

La cérémonie de la commémoration du cessez le feu en Algérie aura lieu le **19 mars à 18h00**, au Monument aux Morts de Marssac.

A la suite de la cérémonie, le verre de l'amitié offert par la Mairie sera pris à la salle du Conseil Municipal. Tous les adhérents ainsi que la population de Marssac sont cordialement invités à cette cérémonie.



**LE 8 MAI, 22H30 MARSSAC MET LE FEU
AUX POUDRÉS...**



Repas des aînés du 27 février

Le deuxième Repas des Aînés a eu lieu le 27 février 2010. Initialement prévu le 9 janvier 2010, il avait du être reporté pour cause d'intempé-



ries (neige). Cela n'a visiblement découragé personne puisque plus de 170 personnes ont participé à cette journée très festive.

Nos Aînés ont été accueillis, en musique, dans une salle décorée avec soins par notre dynamique équipe d'élus, Véronique Bosc, Isabelle Vilas, Colette Durand, Dominique Ferrières, Christiane Gélis, Jean Banquet, Thierry Mallé, Thierry Stéfanon et Lydie Picaronie. Tous se sont beaucoup investis avant, pendant et après cette manifestation. Nous les remercions d'autant plus qu'ils avaient, également, joliment préparé la salle pour le 9 janvier.

Remerciements aussi à Maria Ferrer, Bernard Pons et Guy Rivière, employés municipaux et Jean Guilhem pour leur aide lors de la

préparation de la salle. Pour ce jour là aussi Thierry Stéfanon s'est transformé en un chauffeur prévenant pour aller chercher à leurs domiciles trois personnes éprouvant des difficultés à se déplacer.

Cette année, l'animation musicale était confiée à Bernard Gaches mais Serge Doat nous a fait le plaisir de prendre son accordéon pour nous jouer sa célèbre Marssacoise et d'autres airs, accompagné au micro



par Jacques Alaux qui nous a également régalez de chansons anciennes pour le plus grand plaisir de tous.

L'ambiance était donc au rendez-vous : chants, danses, rires, gaîté et bonne humeur étaient de mise, d'autant que le repas, servi par la Maison Roustit d'Alban était de qualité. Comme l'année passée, de l'avis de tous les participants, ce fut un bel après-midi. Un rendez-vous peut-être pris pour l'année prochaine !

